



10 décembre 2020

## Projet « COVID-Angel »

### Partenariat entre l'Etat du Valais et les remontées mécaniques valaisannes pour la saison d'hiver 2020-2021

**Le Département de l'économie et de la formation (DEF) et l'Association des Remontées Mécaniques du Valais (RMV) ont conclu un partenariat dans le but d'assurer le bon déroulement de la saison d'hiver 2020-2021. Baptisé « COVID-Angel », ce projet vise à renforcer la prévention sur les pistes de ski et à faciliter le respect et l'application stricts des concepts de prévention sanitaires en vigueur dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Pour ce faire, une centaine de demandeurs d'emploi sera engagée par les différentes sociétés de remontées mécaniques valaisannes avec le soutien financier de l'Etat du Valais.**

La situation actuelle est délicate pour les sociétés de remontées mécaniques, maillon important du tourisme de montagne valaisan. La difficulté principale repose sur le respect et l'application stricts des concepts de protection sanitaires qui prévalent aujourd'hui.

C'est pourquoi l'Association des Remontées Mécaniques du Valais (RMV) s'apprête à engager une centaine de demandeurs d'emploi afin d'assurer le bon déroulement de la saison d'hiver 2020-2021. Les objectifs sont d'assurer la prévention des risques d'accident sur les pistes de ski et de faciliter le respect ainsi que l'application stricts des concepts de protection sanitaires qui prévalent aujourd'hui dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Baptisé « COVID-Angel », ce projet est le fruit d'un partenariat entre le Département de l'économie et de la formation (DEF) via son Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT) et les RMV.

Les « observateurs-informateurs » seront responsables de la diffusion des messages d'information et de prévention. Ils auront pour mission de faciliter l'organisation des flux de personne entre les parkings et les remontées mécaniques ainsi que de gérer les files d'attente aux arrêts de bus, au départ des remontées mécaniques et sur les pistes de ski. Ils garantiront également une information claire et précise sur les mesures de prévention et les règles de comportement à adopter.

Durant cette période particulièrement difficile en termes sanitaire et économique, ce projet comprend donc une dimension sociale, dans la mesure où il vise également la (ré)insertion de personnes en recherche d'emploi par le biais d'un contrat de travail à durée déterminée auprès des sociétés de remontées mécaniques valaisannes. Le budget d'1.5 million de francs est financé à hauteur de 60% par le Fonds de l'emploi et 40% par les sociétés de remontées mécaniques valaisannes.



**Personnes de contact**

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00

**Peter Kalbermatten**, chef du Service de l'industrie, du commerce et du travail, 027 606 73 05